

# Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 12 février 2019

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Monsieur BALMAIN Jean-Paul,  
Monsieur VIAL Stéphane,  
Monsieur BESSE Yann,  
Madame VITALE Julie,  
Monsieur PIGNOLI Christophe,  
Monsieur MOLLARD Gilles,  
Monsieur RIVET Stève,  
Monsieur KOPP Piotr.

\*\*\*\*\*

- Monsieur le Maire demande à mettre à l'ordre du jour un point exceptionnel :

Engagement des dépenses d'investissement 2019 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour payer les dépenses d'investissement du premier trimestre, il faut prendre une délibération. Les dépenses d'investissement sont :

Compte 21318 : 6400.00 €

Compte 21538 : 3189.00 €

Compte 2111 : 114.00 €

Compte 2151 : 23 678.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions, autorise Monsieur Le Maire à mandater les dépenses d'investissement communales 2019. Monsieur le Maire précise que toutes les dépenses engagées seront inscrites au budget primitif 2019 aux comptes prévus.

\*\*\*\*\*

Décision modificative n°5 de la commune :

Compte D 6184 : + 18 000.00 €

Compte D 6413 : - 13 100.00 €

Compte D 6451 : - 3 200.00 €

Compte D 6454 : - 1 700.00 €

\*\*\*\*\*

Décision modificative n°6 de la commune :

Compte D 63512 : - 401.00 €

Compte D 739223 : + 401.00 €

\*\*\*\*\*

- Décide à l'unanimité d'adhérer au CAUE pour l'année 2019 pour un montant de 50 €.

\*\*\*\*\*

- Donne un avis favorable pour la demande de dérogation de SAS Raymond Sports – Go Sport à la règle du repos dominical pour la saison d'hiver 2018/2019.

\*\*\*\*\*

- Donne un avis favorable pour la demande de dérogation de SARL Galaa / Ski Fun Gliss Intersport à la règle du repos dominical pour la saison d'hiver 2018/2019.

\*\*\*\*\*

- Décide de surseoir à la reprise du centre équestre pour l'année 2019 ainsi que les aménagements de celui-ci.

\*\*\*\*\*

- Approuve la convention de déneigement pour l'année 2018/2019 entre la société 3 BTP et la commune de Saint Jean d'Arves. Cette convention concerne la mise à disposition de matériel de déneigement, de camion pour l'évacuation de la neige, ainsi que le personnel. Elle concerne également la fourniture de matériaux ainsi que le taux de majoration pour toute intervention. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette convention avec les tarifs.

\*\*\*\*\*

- Approuve à l'unanimité le règlement intérieur petite enfance multi accueil "Les Chérubins" concernant la halte garderie de Saint Jean d'Arves. Ce règlement sera transmis à la directrice de la halte garderie pour signature et application.

\*\*\*\*\*

- Décide de surseoir à la décision de location des quatre chalets bois.

\*\*\*\*\*

- Décide de créer à l'unanimité un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour 3,5 mois pour l'entretien du bâtiment OT - ESF ainsi que des toilettes publiques.

\*\*\*\*\*

- Aire de bivouac : Voir SIVAV.

\*\*\*\*\*

- Décide de surseoir à la compétence "PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale" transféré à la 3CMA.

\*\*\*\*\*

- Décide, à l'unanimité, de soutenir la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le Gouvernement (résolution adopté lors du congrès 2018).

\*\*\*\*\*

- Approuve l'arrêt du projet de modification du PLH de la 3CMA. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

- Approuve à l'unanimité l'offre de service N°00319 pour la rédaction de l'acte administratif pour la régularisation foncière de la UC N°4 du Collet au Mollard. Décide d'approuver l'acte d'échange à 420€ HT par acte.

\*\*\*\*\*

- Décide de surseoir au contrat de mission de la FDSEA des Savoie.

\*\*\*\*\*